

Bocages mimétiques d'intercalation et de substitution genèse et écologie

J.-M. PALIERNE ⁽¹⁾

Dans la très nombreuse famille des bocages -lesquels, dans la France de l'Ouest, sont fort complexes- une forme a été jusqu'ici relativement délaissée : celle des bocages d'intercalation et de substitution. La plupart des études et des controverses a porté effectivement, à ce jour, sur le point de savoir si les formes bocagères du paysage agraire -tenues pour uniques- étaient liées avant tout à la technologie agricole, l'élevage, ou bien à un point de droit fondamental, le marquage de la propriété.

Ce débat, -non négligeable, mais teinté d'historicisme- est maintenant dépassé, car des recherches ont montré de-ci, de-là, que le bocage pouvait correspondre, originellement et en certains secteurs, à une volonté réfléchie, et souvent réussie, d'aménager l'espace agricole en vue de pallier les effets négatifs de milieux plus ou moins hostiles. Le fossé, le talus et la haie peuvent jouer, isolément ou conjointement, un rôle régulateur ou défensif à l'égard des déséquilibres hydro-pédologiques, des processus discrets et ténus de l'érosion, et des conséquences, mécaniques ou physiologiques, néfastes de l'activité éolienne.

Ce bocage, délibérément élaboré, existe sous ses formes pures en Armorique occidentale et septentrionale (Bretagne). On a proposé pour le définir le terme de bocage «organique» (PALIERNE, 1971) parce qu'il constitue comme un organe du paysage, au même titre que les éléments spontanés de la biosphère (sols, végétation naturelle etc.) à laquelle il s'est fort remarquablement intégré.

Très différent dans ses formes, dans sa genèse et dans ses implications écologiques, est le bocage «mimé-

tique», défini ainsi parce qu'il n'est qu'une imitation formelle du précédent. Ce bocage mimétique s'est, ou bien intercalé dans des structures agraires complètement différentes des siennes, ou bien substitué à elles, selon des «plans» qui ne doivent rien ou presque aux exigences d'une agronomie protégée.

Ce type bocager -qui doit d'ailleurs être assez répandu en France- est fort intéressant à plusieurs points de vue. Dans une optique purement paysagère d'abord, il rompt avec la tradition «déterministe» en révélant l'indifférence des structures agraires par rapport au «milieu naturel». Du point de vue historique des civilisations agraires, il décèle par ailleurs une évolution différenciée du schéma agro-sylvo-pastoral en Armorique. Enfin, et c'est peut-être son plus grand intérêt, il fait ressortir des variables écologiques dont la ténuité même ne peut plus être négligée, alors que, jusqu'à une date récente, on pouvait la croire secondaire ou négligeable. Ce sont ces trois aspects que nous allons essayer de mettre en lumière.

I – DOMAINE ET FORMES DU BOCAGE MIMÉTIQUE EN ARMORIQUE

C'est en Loire-Atlantique, notamment au nord du fleuve, que le bocage mimétique a été le plus répandu -et sans doute le mieux conservé- sous ses formes complexes, voire confuses. Dans les régions limitrophes en effet (Anjou, Vendée, Maine, Ile-et-Vilaine et Morbihan), on ne retrouve pas de structures agraires aussi variables dans leurs contrastes. En première analyse, et d'une façon globale, on est frappé de voir coexister deux tendances qui, d'ordinaire, s'excluent : l'anarchie

(1) - Université de Nantes, Institut de Géographie et d'Aménagement Régional, Chemin de la Sensive-du-Tertre, 44000 NANTES LE TERTRE.

et la discipline.

Anarchiques, les paysages le sont, précisément, par le mélange quasi-incohérent de **noyaux** et de **blocs** parcellaires au dessin d'ensemble totalement différent : la figure 1 est particulièrement révélatrice à cet égard. Le bloc quadrilatérique, qui contient les trois ateliers agricoles, tranche brutalement sur les noyaux ellipsoïdaux, au point que la juxtaposition semble être partiellement une superposition. De cela on peut inférer une évolution complexe dont il faut trouver les étapes et les mécanismes. Pour y parvenir, il faut regarder de plus près l'organisation parcellaire.

Vue de près, celle-ci révèle le second caractère de nos bocages : l'organisation rigide, comme fortement disciplinée, du parcellaire. On a admis trop facilement et on a trop rapidement dit, que les bocages (*lato sensu*) étaient constitués de parcelles trapues et de formes grossières. Ce que nous montre la figure 1 (laquelle n'est pas un cas d'espèce) est très différent : un ordre géométrique -qu'il soit à grande ou à petite maille- règne effectivement dans l'ensemble du paysage, allant même jusqu'à la laniérisation close.

A comparer les plans -ceux des blocs et des noyaux- on s'aperçoit bien que deux modes d'aménagement agricole se sont ici opposés, non seulement dans l'espace, mais probablement aussi dans le temps. L'uniformité actuelle, plus apparente que réelle au demeurant, n'est due qu'au manteau bocager, jeté sur l'ensemble du paysage.

Cette uniformité tient d'ailleurs pour une bonne part au **type de haie** lui-même : et c'est encore là une raison de faire une place à part aux bocages mimétiques.

Contrairement à ce que l'on observe dans les bocages bretons (*stricto sensu*) - lesquels ont le plus souvent des haies hautes, arborescentes et montées sur talus avec ou sans fossé - en Loire-Atlantique, les bocages sont bas, arbustifs, ou arborescents surbaissés (émondés, têtards), et les haies sont plutôt « à terre ». Les talus et les fossés -ceux-ci plus fréquents que ceux-là d'ailleurs- sont assez rares et assez mal « façonnés » ; en tout cas, les talus n'ont rien de commun avec les talus littéralement « construits » (talus armés ou coffrés de pierres) que l'on trouve en Cornouaille, Trégor, Morbihan etc. On peut dire de ces derniers qu'ils ont des implications **structurelles**, tandis que, en Loire-Atlantique, les faits bocagers sont de type **conjoncturel**.

Pour appuyer cette hypothèse il n'est que de mettre à jour la genèse du bocage. Avant d'y venir, il est bon de noter encore que le dessin des parcelles en bocage mimétique paraît plaqué au sol d'une façon tout à fait arbitraire ou aléatoire.

II — GENESE DES BOCAGES MIMÉTIQUES

Si nous reprenons l'analyse de la figure 1, nous sommes frappés, par deux faits très remarquables ; ce sont : d'une part, le dessin de la vicinalité, et, d'autre part, la disposition de l'habitat, ces deux faits se confondant au reste dans la trame parcellaire.

Dans les pays bocagers, d'ordinaire, le réseau des voies vicinales et des chemins d'exploitation affecte un dessin en « chevelu » désordonné ou tout au moins irrégulier. Ici (fig. 1), nous sommes en présence d'un réseau vicinal régulier, voire géométrique. Le grand quadrilatère du centre-ouest est découpé en sous-ensembles à chemins orthogonaux ; dans le coin nord-est au contraire nous avons affaire à un plan de type rayonnant dans un ensemble sub-circulaire. Si l'on rapproche ces faits de ceux de l'habitat, on ne peut pas ne pas remarquer que le bloc est occupé par trois fermes isolées, tandis que les noyaux de type circulaire ou ellipsoïdal sont vides : ici, en fait, le finage est lié à des « villages » (gros hameaux) situés hors de la figure.

Mais il y a plus complexe : dans le coin sud-est, nous relevons le dessin fort original d'une vicinalité à composante orthogonale, et cela dans un noyau ellipsoïdal. Et c'est cette singularité qui fournit la solution à notre problème. Nous ne pouvons reprendre par le détail l'histoire d'un processus long et parfois confus. Bornons-nous à en retracer les grandes étapes : les premières emprises humaines (du moins celles que nous saisissons sans ambiguïté du point de vue historique) ont été celles des « gaigneries », lesquelles étaient des noyaux de champs ouverts de type communautaire à habitat groupé (villages) à soles, quartiers et blocs, le tout ceinturé d'une haie collective. Elles occupaient les meilleurs sols, en position topographique de versants doux et bien exposés. Il y a de très fortes raisons de croire que ce paysage était très courant en France médiévale et post-médiévale.

A partir du treizième siècle, cependant, ces types paysagers évoluèrent sensiblement, à la fois en France centre-orientale et en France occidentale. Les gaigneries durent s'orienter vers l'openfield (champs ouverts généralisés) dans la première, tandis que, probablement, le bocage se consolidait dans la seconde. La Loire-Atlantique qui est à bien des égards une région de contact -sinon de marge- et qui a conservé jusqu'à nos jours des traits archaïques prononcés, manqua d'une certaine manière ce tournant évolutif. Il fallut attendre la fin du dix-huitième siècle -et l'influence de la Révolution de 1789- et surtout le dix-neuvième siècle pour voir les choses bouger.

De vastes zones incultes -improprement appelées « landes »- souvent dans les mains de puissantes congrégations religieuses, furent conquises ; des milliers d'hec-

tares passèrent dans l'oekoumène actif ou intensif (cf. les noms de saints des fermes, fig. 1). Cette sorte de front pionnier endogène s'accompagna d'un embocagement massif, en vue simplement de délimiter les espaces lotis, donc de marquer les propriétés ainsi que l'attestent les documents communaux et les cadastres. Le mouvement d'embocagement déborda, des zones de conquête, sur les vieux noyaux du pré-openfield (gaigneries) ; cette invasion eut plusieurs conséquences :

a — d'abord, un embocagement partiel dans les «communaux» partagés et découpés en parcelles encloses ;

b — puis, parfois, un embocagement étendu, à partir des communaux, à une fraction des gaigneries, avec, pour conséquence néfaste, l'apparition de parcelles micro-laniérées encloses dont on peut dire qu'elles sont de véritables absurdités agronomiques. Dans le cas de cet embocagement partiel, les vieilles structures subsistent : c'est ce que nous apercevons aujourd'hui dans les plans des noyaux bocagers à vicinalité rayonnante ;

c — puis encore, embocagement très poussé et accompagné d'un remodelage de la vicinalité : voir les noyaux à vicinalité orthogonale ;

d — enfin, disparition partielle -parfois presque totale- des gaigneries, littéralement phagocytées par le bocage. A cet égard, le coin sud-ouest du bloc de la figure 1 -qui rebroche sur une ellipse d'ancienne gaignerie- est tout à fait remarquable.



Fig. 1 : Diversité et discontinuité des structures agraires dans les bocages de Loire-Atlantique nord.

C'est peut-être dans ce sens que CHAMPIER écrivit naguère que le bocage «est une champagne avortée». En tous cas, cette sorte de palimpseste paysager est aisément décryptable grâce aux éléments biogéographiques de l'environnement agro-sylvo-pastoral.

III — DONNÉES BIOGÉOGRAPHIQUES DES BOCAGES MIMÉTIQUES

Pour retrouver les paysages anciens sous les bocages de substitution on ne peut pas utiliser à plein la voie des textes (les historiens ne les ayant pas étudiés), ni se fier à une toponymie encore mal connue ; il faut donc recourir à l'étude minutieuse et ponctuelle des «documents» naturels. Il est hors de question de reprendre ici par le menu ce qui constitue une sorte de jeu de patience augmenté d'assez longs travaux de laboratoire. Deux exemples peuvent néanmoins assez bien illustrer les cas de substitution (fig. 2 et 3).

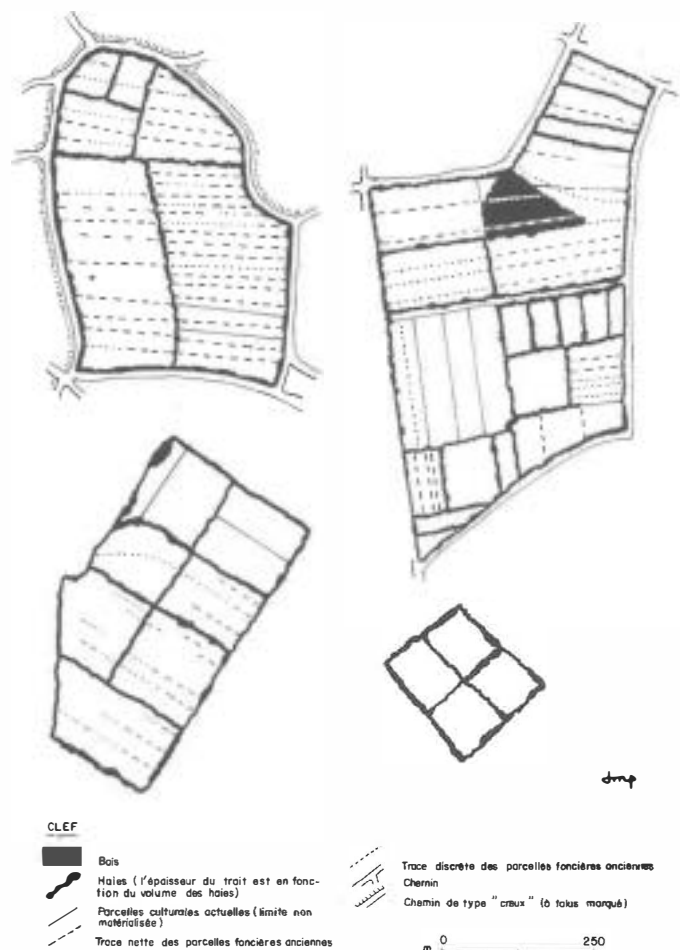
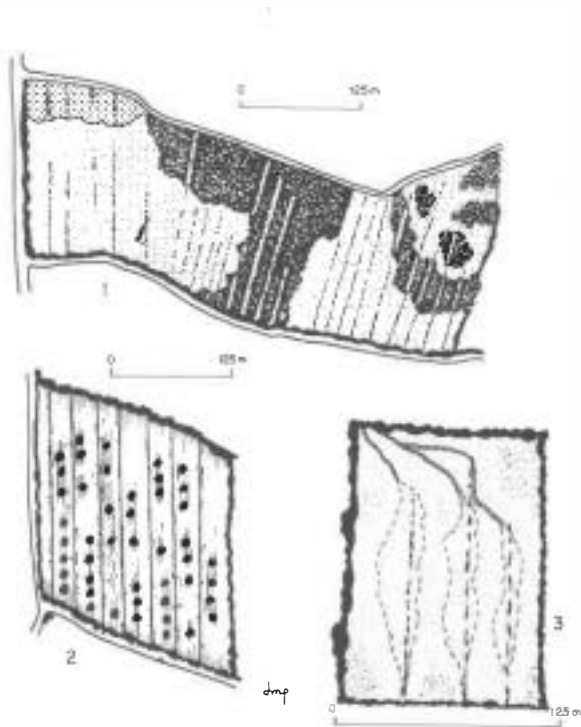


Fig. 2 : Le palimpseste paysager : la trace des champagnes sous le bocage (P.A. France 1958.0721.1221.214).

La première, qui est une transcription de photographie aérienne, montre comment on arrive à mettre en évidence la superposition de structures agraires différentes. Cette approche initiale du problème doit naturellement être complétée par une recherche de terrain pour contrôler qu'il s'agit bien de rémanences foncières et non de façons culturales diversifiées ou d'autres faits qui pourraient abuser. Au demeurant, l'étude de terrain livre quantité de renseignements, indécélables autre-



CLÉF

1.	Buis	Faciès intrabusé à venue arborescente médiocre
	Lande de dégradation	Faciès de lande altéré (E.cil. ou milieu de la collinaire)
	Prairie	Faciès de prairie à végétation modifiée : joncs, cardamine des prés
2.	Terres labourées à pommiers complantés	Faciès pédologique à tassement interne prononcé et à hydrologie perturbée
3.	Faciès de prairie humide	Végétation de milieu hyper-uligineux
	Ruissellement sauvage au moment des fortes averses	

Fig. 3 : Le palimpseste paysager : les signes biogéographiques de la superposition des structures.

ment. La figure 3 en montre quelques uns :

- altération ou modification de la couverture végétale, sous prairie, lande, forêt etc. ;
- moindres rendements dans les emblavures (sur les traces interparcellaires anciennes) en liaison avec des états hydropédologiques spécifiques ;
- écoulements des eaux sauvages sur prairies selon des axes de guidage en rapport avec d'anciennes traces inter-parcellaires etc.

Si nous dégageons les grands traits de ces bocages singuliers, nous pouvons dresser le tableau suivant :

- a — les bocages mimétiques sont d'origine récente, voire contemporaine ;
- b — ils sont primaires -ou d'intercalation- lorsqu'ils se sont développés sur d'anciennes friches : agronomie ancienne temporaire ou d'appoint ;
- c — ils sont secondaires -ou de substitution- lors-

qu'ils ont envahi ou remplacé les parcelles non closes des gaigneries ;

d — ils ne répondent pas originellement à un but agronomique (lutte contre un environnement hostile ou simplement difficile) ;

e — ils marquent l'appropriation des terres nouvellement acquises ;

f — pour les deux raisons précédentes, conjuguées, ils peuvent être soit des bocages d'herbe, soit des bocages de labours ;

g — ils ont été des foyers de dynamisme agricole à l'inverse des terres de gaignerie restées très conservatrices ;

h — ils n'auraient été que des paysages épisodiques, venus trop tard.

Actuellement, la friche sociale, la spéculation foncière, le remembrement effacent ces bocages ou les vouent à la friche pré-forestière.

De ce dernier point de vue, un problème sérieux se pose, tout particulièrement en ce qui concerne le remembrement des bocages mimétiques primaires. Comme ceux-ci ont été construits -quasiment *ex nihilo*- sur des friches, donc en milieu pédologique très médiocre -sols lessivés, hydromorphes, pauvres- ils sont arrivés à créer des conditions écologiques fort originales quoique discrètes. L'anémométrie mésologique, l'humidité stationnelle ont été modifiées dans un sens plutôt favorable.

La disparition radicale des haies pourrait faire disparaître ces conséquences bénéfiques à moyen terme -de l'ordre de grandeur de deux ou trois décennies- surtout en période de sécheresse. Ce fait climatique que l'on commence à bien discerner -et qui se précise depuis moins de 10 ans- doit être regardé avec une extrême attention dans les régions armoricaines où la plupart des sols sont minces et ne constituent que de piètres magasins hydriques. Les déficiences pluviométriques des années 1970, et l'insuffisance grave des précipitations au printemps 1976 soulignent clairement cette vulnérabilité fondamentale de notre environnement agro-sylvopastoral.

Des premières observations conduites à cet égard au cours de la première moitié du printemps 1976, il ressort nettement que les terres non protégées par une végétation puissante ou continue (labours de toute sorte), accusent un profil et un bilan hydriques déficitaires. Sous forêt, sous lande (vraie ou de dégradation), en milieu clairié même (coupe forestière définitive), au contraire, le stock hydrique n'est pas épuisé. Nous devons en tirer les conséquences relativement au bocage mimétique, et ne pas souhaiter sa disparition complète sous le prétexte qu'il n'est qu'une forme paysagère artificielle.

Les effets hydro-pédologiques sont peut-être les plus spectaculaires ; il n'est pas sûr qu'ils soient les plus redoutables. L'évolution pédologique elle-même peut s'infléchir. C'est pourquoi il faudrait sortir d'une certaine indifférence à l'égard de questions qui risquent de se transformer en problèmes sérieux dans l'avenir. Il faut également répéter que les recherches à conduire

sont de caractère multidisciplinaire, avec des objectifs trans-disciplinaires ; il serait souhaitable d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur de telles études. Mais pour cela, il ne faut à aucun prix, et en aucun cas, biaiser un débat par des prises de position *a priori* : la tentation de la fausse écologie serait effectivement désastreuse.

